

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 07/07/2026

Valence, le 7 juillet 2026 – Point de situation à 11h00

Incendie dans le Diois – Recommandations sanitaires liées aux fumées

L'incendie en cours dans le Diois génère d'importantes panaches de fumée. En raison des fortes chaleurs et des conditions météorologiques actuelles, ces fumées restent en atmosphère basse et peuvent être transportées sur plusieurs dizaines de kilomètres, notamment à proximité de l'incendie et au Sud – Sud/Est de celui-ci (Nyons et périphérie).

Cette situation peut entraîner une dégradation temporaire de la qualité de l'air, sans pour autant signifier qu'il existe un risque sanitaire important pour les populations concernées

Les personnes vulnérables et sensibles, notamment les **femmes enceintes, les nourrissons, les jeunes enfants, les personnes âgées ainsi que les personnes souffrant de pathologies respiratoires ou cardiaques**, et les personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution sont invitées à :

- **rester à leur domicile** autant que possible ;
- **éviter les activités physiques et sportives**, en particulier en extérieur ;
- **limiter leurs déplacements** et privilégier les sorties les plus brèves possibles, nécessitant le moins d'efforts ;
- maintenir les portes et fenêtres fermées lorsque les fumées sont présentes.

En cas de gênes respiratoires ou cardiaques, vous êtes invités à prendre conseils auprès de votre pharmacien ou consulter votre médecin.

Ces recommandations sont formulées à titre préventif, afin de limiter l'exposition aux fumées et aux effets de la dégradation temporaire de la qualité de l'air. Les services de l'État et de secours sont pleinement mobilisés et suivent l'évolution de la situation. Ces consignes pourront évoluer en fonction de la situation.